

Pour une commune :

- **souveraine et citoyenne ;**
- **mobilisée pour la bifurcation écologique ;**
- **où il fait mieux vivre ;**
- **digne et solidaire...**

**Élections municipales
2020**

**LA ROCHELLE
INSOUMISE**

COMMUNIQUÉ

Municipales à La Rochelle : Privilégiant l'union des idées et des projets, la France insoumise s'engage dans la construction d'une démarche citoyenne en s'associant, entre autre, à la dynamique du Mouvement Citoyen Rochelais.

Lors de notre conférence de presse du 17 mai dernier, nous soulignons que nous étions disponibles et que " nous proposerions la co-construction d'un projet, porté et mis en œuvre dans le cadre d'un collectif citoyen qui pourrait être la création d'une « fédération populaire » de collectifs et de citoyen-es. Ceci étant à débattre avec tous ceux et celles qui seront intéressé-es. " [...] en partant de la nécessité de construire une alternative à tous les Macron compatibles. "

Réunis en Assemblée communale le 27 septembre, les insoumis ont tranché :

- en rejetant toute alliance avec les Macron compatibles locaux ;
- en privilégiant avant tout la discussion et la participation à la construction d'une démarche citoyenne s'inspirant du concept de " Fédération populaire " adopté lors de l'Assemblée représentative nationale de la FI des 22 et 23 juin dernier.

Les insoumis ont décidé, face aux urgences écologiques, sociales et démocratiques de s'associer à la dynamique initiée par le Mouvement Citoyen Rochelais. Ceci au profit de la construction d'une alternative aux politiques mises en œuvre ces dernières années à la Rochelle et sa CDA en matière de transport, logement, eau et urbanisme, politique foncière, démocratie locale, choix économiques... !

Cette décision ne saurait être interprétée comme un " ralliement " à un programme, à une liste ou une stratégie déjà établis, mais plutôt, comme la volonté des insoumis de travailler à la " co-construction " d'une alternative à la gestion libérale de La Rochelle, le M.C.R., forces de propositions, jouant le rôle d'outil fédérateur des citoyens et forces progressistes rochelaises. Cette décision s'accompagnera d'une proposition de la première assemblée citoyenne pour enrichir le programme.

Notre objectif ?

Contribuer avec l'apport de nos idées et de notre projet « l'avenir en commun » à " **Changer la vie des gens** " avec, par exemple :

- la mise en œuvre locale de la règle verte ce qui signifie à La Rochelle et la CDA :
 - . que sans attendre, nous engagerons sur les territoires à notre charge, la bifurcation écologique indispensable (par la mise en œuvre de la planification écologique) à la sauvegarde des écosystèmes et de l'humanité tout en répondant aux nécessités du plus grand nombre ;
 - . que nous encouragerons le ralentissement et la sobriété dans certaines politiques publiques pour répondre en priorité aux besoins écologiques et humains ;
 - . que nous œuvrerons par exemple au rapprochement de l'habitat, des lieux de travail, de loisirs et de culture les uns des autres... ;
- l'encadrement du prix des loyers et serrer davantage la vis aux plateformes de locations saisonnières qui enlèvent une masse d'appartements du marché locatif, et ce, car pour nous le logement, cela relève du droit à la vie ;
- la mise en œuvre d'une charte de modération du prix du foncier et une charte de l'urbanisme pour lutter contre la spéculation immobilière et l'urbanisation anarchique galopante... ;

- en donnant prépondérance à la souveraineté populaire (notamment par le vote) sur les pseudo concertations, en faisant en sorte que les citoyens et citoyennes puissent, localement décider de ce qui les concerne en commun « charge à nous d'en créer les conditions partout par des référendums locaux dont ceux d'initiative citoyenne (RIC) notamment pour les projets structurants (aménagement, urbanisme, commerces, transports) » ;
- développer des gratuités : gratuité des transports urbains, gratuité des 1er m3 d'eau potable nécessaires à la vie... ;
- le refus de financement des structures confessionnelles et culturelles.... ;
- le refus de l'emprise du privé sur les biens communs se traduisant par :
 - . la restauration de la souveraineté des rochelais via une cogestion citoyenne des biens communs ;
 - . la non reconduction, [si possible l'annulation des délégations de service public (DSP)] et mise en place de régies publiques communales ou intercommunales de l'eau (du traitement à la distribution), des transports, de la collecte et la gestion des déchets, du chauffage urbain,... et le refus des PPP (Partenariat public-privé) ;
- l'annulation de la décision d'armer la police municipale ;
- l'interdiction de toute aide extra-légale à l'enseignement privé et toute aide financière à la rénovation d'établissements scolaires privés ;
- le refus du cumul des mandats de maire et président·e d'EPCI, de maire, d'él·u·e départemental·e et d'él·u·e régional·e ;
- la remise en cause de l'autorisation d'ouverture des zones commerciales le dimanche....

Pour sa mise en œuvre du travail et du projet municipal avec le MCR, cette décision devra nécessairement se traduire par un accord politique et de méthode à finaliser avec le Mouvement Citoyen Rochelais et d'autres forces. La question du 2^{ème} tour devra être explicite et actée.

La Rochelle le 27 septembre 2019